



INTERVENTION NATIONALE MOTARDS CRS UMZ/DUMZ ET SMA



FORMATION SOC 1 DOTATION TSU



Trousse de secours d'urgence

Composition de la Trousse de secours d'urgence (T.S.U)

vs 02-2017

La trousse de secours se compose des éléments suivants :

NO.	Description	Quantité	Photo
	Dimensions : 17*16*8cm Matériau :500D nylon noir - 2 zips	1pc	
1.	Garrot tourniquet CAT	1pc	
2.	Ciseau Gesco 17cm	1pc	
3.	Pansement isralien	1pc	
4.	Gants usage unique Nitrile; taille M ou L	2pcs	
5.	Masque bouche à bouche (emballé dans un sachet plastique), dimensions déployées 20*20CM. PVC)	1pc	
6.	Couverture de survie usage unique (dimensions : 1.6 x 2.1 m), face dorée/argent)	1pc	
7.	Marqueur dermographe (0.5-0.7mm, 1.7-1.3mm)	1pc	
8.	Scellé plastique	1pc	

L'UNSA POLICE Syndicat réformiste et progressiste, par l'intermédiaire de son Secrétaire National CRS, David MICHAUX

saisit

le Directeur Central des CRS, Philippe KLAYMAN

POUR OBTENIR

- la mise en place des 4h00 de formation TSU pour l'ensemble des Motocyclistes CRS
- La dotation d'une trousse de secours d'urgence dans chaque motocyclette
- la neutralisation des DUMZ sur plusieurs journées, à l'identique des PRU et des JET des compagnies SSG pour permettre une mise en œuvre efficace de la formation continue.

**L'UNSA POLICE, LA FORCE DE PROPOSITION
AU SERVICE DES MOTOCYCLISTES
DE LA POLICE NATIONALE**



UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-54

Paris, le 11 Juin 2018

Monsieur Philippe KLAYMAN
Préfet
Directeur Central des CRS
84 avenue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous sensibiliser sur la carence en moyen et en formation au secourisme opérationnel au sein des Unités Motocyclistes Zonales et des Sections Motocyclistes Autoroutières.

Au lendemain des attentats qui nous ont touchés en 2015, un projet de formation au secourisme opérationnel a été mis en place au sein des personnels actifs des compagnies républicaines de Sécurité.

Sous votre impulsion, le directeur central du recrutement et de la formation, Philippe LUTZ, reconnaissait et officialisait le 27 Mars 2017 l'équivalence entre les formations «secourisme opérationnel CRS de niveau 1 SOC1» et «trousse de secours d'urgence TSU» afin de disposer immédiatement d'un nombre important de formateurs TSU pour dispenser la formation de ce nouvel équipement de secours.

A ce jour, soit plus de deux ans et demi après les événements tragiques qui nous ont touchés, les formations motocyclistes CRS des UMZ et des SMA ne disposent pas de trousse de secours individuelle dans les motocyclettes et certains d'entre eux ne sont toujours pas formés.

Il est inutile de préciser que les motocyclistes sont, dans la grande majorité des situations, les primo intervenants sur les lieux avant l'arrivée des services de médecine d'urgence (SMUR, POMPIERS ...) et des autres services de police ou de gendarmerie.

De surcroit, la neutralisation des DUMZ sur plusieurs journées, à l'identique des PRU et des JET des compagnies SSG permettrait une mise en œuvre efficiente de l'ensemble de la formation continue. L'application de la note N° 248 du 28 Janvier 2005 déterminant l'organisation de la formation continue pour les compagnies républicaines de sécurité semble opportune avec une adaptation au cœur de métier des motocyclistes.

Ces dispositions permettraient à ces spécialistes de disposer d'un entraînement régulier et d'une formation de qualité pour exécuter l'ensemble de leurs missions avec une plus grande sérénité et une sécurité accrue.

Vous souhaitant bonne réception de mes doléances et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

David MICHAUX

Le Secrétaire National CRS
UNSA POLICE